

RETRAITES **PUBLIC/PRIVÉ**
Le 22 mai
contre les



- ✓ **POUR LA DÉFENSE DES RETRAITES PAR RÉPARTITION.**
- ✓ **POUR LE DROIT À LA RETRAITE À 60 ANS.**
- ✓ **CONTRE L'ALLONGEMENT DE LA DURÉE DE COTISATION.**

40 ans, c'est déjà trop!

LA LOI FILLON DE 2003, C'EST LE FEU VERT À LA PAUVRETÉ

Avec FO, revendiquons:

- ✓ Le blocage des compteurs à 40 ans.
- ✓ Retour au calcul de la pension sur les 10 meilleures années.
- ✓ L'indexation des pensions sur l'évolution des salaires et non sur l'inflation.
- ✓ La revalorisation du minimum contributif.
- ✓ La prise en compte de la pénibilité au travail.

Avec FO, c'est possible!

- ✓ Par l'élargissement du financement des retraites par le biais de la participation, de l'intéressement, des stock-options.
- ✓ Par la taxation des bénéfices non réinvestis.
- ✓ Par la compensation intégrale des exonérations de cotisations patronales.
- ✓ Par le transfert d'un point de richesse produite des profits vers les salaires.

FO
la force syndicale
www.force-ouvriere.fr